



## **Chauffeurs de taxi !**

***Vous rencontrez des difficultés avec une de vos banques ?***

***Contactez la Médiation du crédit dans les meilleurs délais !***

La Médiation du crédit est un dispositif public gratuit, confidentiel et rapide qui vient en aide aux chefs d'entreprise qui rencontrent des difficultés de financement bancaire ou d'assurance-crédit.

### ➤ ***Dans quel cas puis-je contacter la Médiation du crédit ?***

**Vous pouvez notamment saisir la Médiation si :**

- Vos lignes de découvert ont été supprimées,
- Votre banque refuse de rééchelonner une dette existante,
- Votre demande de prêt professionnel a été refusée...

### ➤ ***Que m'apportera la Médiation ?***

**La Médiation vous apportera :**

- Un suivi personnel adapté à vos besoins
- Un premier contact par téléphone avec votre médiateur départemental dans les 48 heures suivant le dépôt de votre dossier de médiation en ligne
- Un maintien de vos concours bancaires pendant toute la durée de la médiation

### ➤ ***Comment accéder à ses services ?***

**Vous devez tout simplement renseigner et valider en quelques minutes un dossier de médiation sur le site : [www.mediateurducredit.fr](http://www.mediateurducredit.fr)**

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le **0810 00 12 10** (service = 0,06 €/min + prix d'appel)

### ➤ ***Comment ça fonctionne ?***

Suivant le dépôt de votre dossier en ligne, votre Médiateur du crédit local – qui est le directeur départemental de la Banque de France – vous appellera dans les 48 heures. Il informera votre banque de l'ouverture d'un processus de médiation et lui demandera de revoir sa position. Si besoin est, il réunira tous vos partenaires financiers afin de chercher des solutions de financement concertées et adaptées à vos besoins.

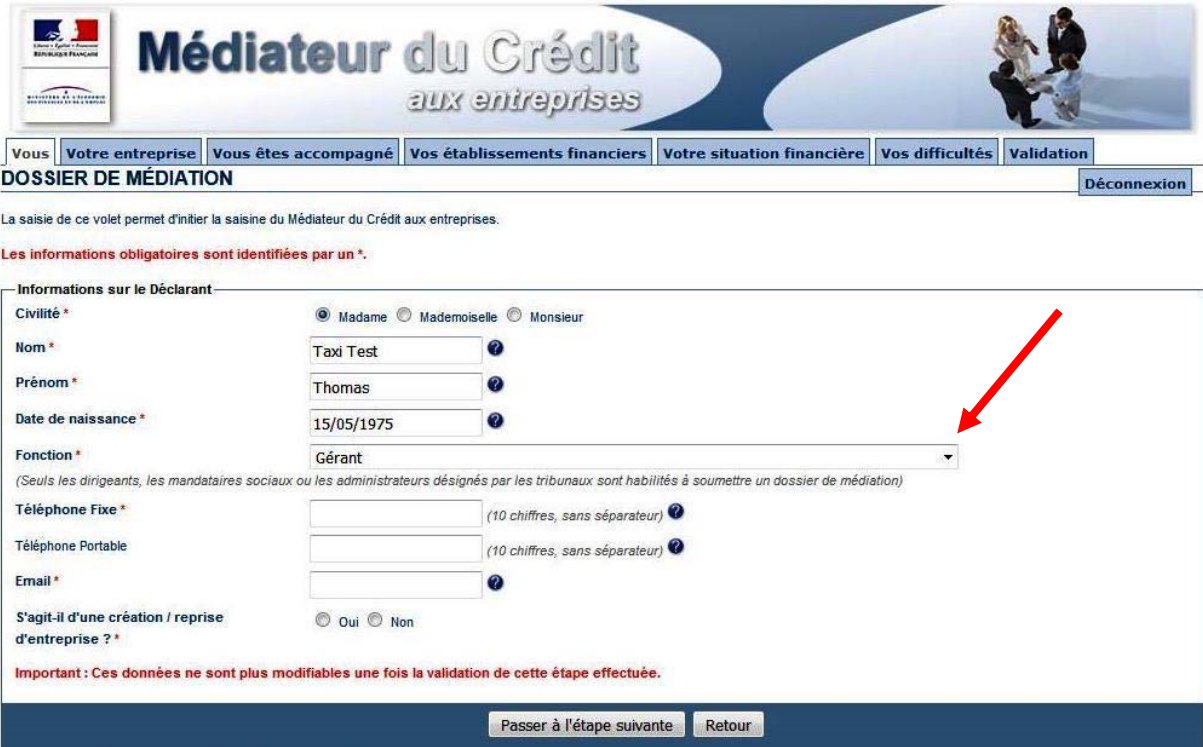
### ➤ ***En saisissant la Médiation, mes relations avec mes partenaires financiers vont-elles empirer ?***

Non. Le Médiateur est là pour renouer le dialogue entre vous et vos banquiers et pour vous aider à reconstruire une relation de confiance. C'est une démarche commune de recherche de solutions.

## Chauffeurs de taxi, quelques conseils pour bien remplir votre dossier de médiation en ligne...

### ➤ 1er onglet « Vous » :

- sélectionnez la fonction « Gérant » dans le menu déroulant « Fonction »



**Médiateur du Crédit aux entreprises**

Vous | **Votre entreprise** | Vous êtes accompagné | Vos établissements financiers | Votre situation financière | Vos difficultés | Validation

**DOSSIER DE MÉDIATION** Déconnexion

La saisie de ce volet permet d'initier la saisine du Médiateur du Crédit aux entreprises.

Les informations obligatoires sont identifiées par un \*.

**Informations sur le Déclarant**

Civilité \*  Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom \*  ?

Prénom \*  ?

Date de naissance \*  ?

Fonction \*  ?  
(Seuls les dirigeants, les mandataires sociaux ou les administrateurs désignés par les tribunaux sont habilités à soumettre un dossier de médiation)

Téléphone Fixe \*  (10 chiffres, sans séparateur) ?

Téléphone Portable  (10 chiffres, sans séparateur) ?

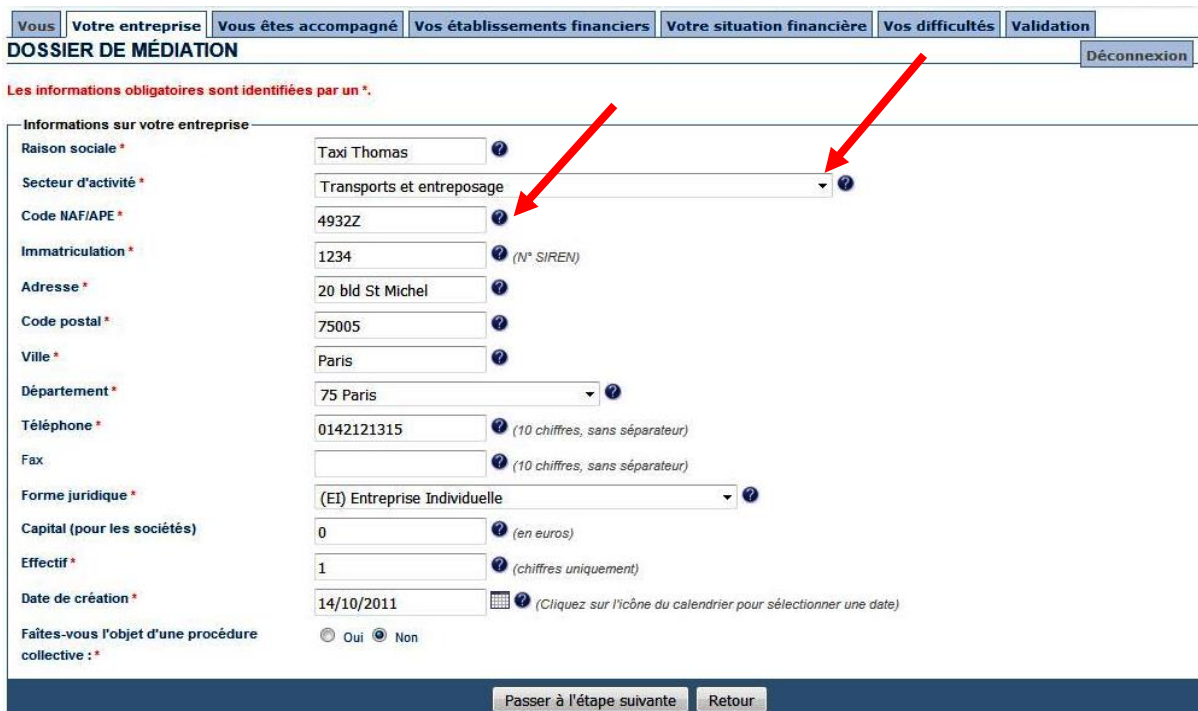
Email \*  ?

S'agit-il d'une création / reprise d'entreprise ? \*  Oui  Non

**Important : Ces données ne sont plus modifiables une fois la validation de cette étape effectuée.**

### ➤ 2ème onglet « Votre entreprise » :

- Sélectionnez l'activité « Transports et entreposages » dans le menu déroulant « secteur d'activité ».
- Entrez ensuite le code APE pour les chauffeurs de taxi : 4932Z



Vous | **Votre entreprise** | Vous êtes accompagné | Vos établissements financiers | Votre situation financière | Vos difficultés | Validation

**DOSSIER DE MÉDIATION** Déconnexion

Les informations obligatoires sont identifiées par un \*.

**Informations sur votre entreprise**

Raison sociale \*  ?

Secteur d'activité \*  ?

Code NAF/APE \*  ?

Immatriculation \*  ? (N° SIREN)

Adresse \*  ?

Code postal \*  ?

Ville \*  ?

Département \*  ?

Téléphone \*  ? (10 chiffres, sans séparateur)

Fax  ? (10 chiffres, sans séparateur)

Forme juridique \*  ?

Capital (pour les sociétés)  ? (en euros)

Effectif \*  ? (chiffres uniquement)

Date de création \*  ? (Cliquez sur l'icône du calendrier pour sélectionner une date)

Faites-vous l'objet d'une procédure collective : \*  Oui  Non

➤ 4<sup>ème</sup> onglet « Vos établissements financiers » :

- Si vous ne trouvez pas votre banque (par ex : Edel) dans le menu déroulant « Etablissement bancaire », sélectionnez « Autres »
- Vous pouvez rajouter autant d'établissements que nécessaire en appuyant sur « Ajouter un établissement à chaque fois ».

Pour ajouter un nouvel établissement, cliquer sur le bouton [Ajouter un établissement].

**Vos établissements financiers**

Type d'établissement \*  Etablissement bancaire  Assurance crédit  Affacturage  crédit-bailleur

Liste des établissements financiers renseignés :

Nom de l'établissement financier	Type	Encours actuel	Encours demandé
Aucun établissement n'a été renseigné pour le moment.			

**Ajouter un établissement**

**Etablissement bancaire**

Rencontrez-vous des difficultés avec cet établissement financier : \*  Oui  Non ?

AUTRES ?

Agence / Succursale \* Edel 78 ?

Adresse \* ?

Code postal \* ?

Ville \* ?

Département \* Sélectionner ... ?

Nom du correspondant \* ?

Téléphone fixe \* ? (10 chiffres, sans séparateur) ?

Téléphone portable ? (10 chiffres, sans séparateur) ?

Fax ? (10 chiffres, sans séparateur) ?

Email \* ?

Montant d'encours global pour cet établissement \* ?

Valider

➤ Dernier onglet « Validation » :

- Si votre dossier n'est pas complet, vous pouvez le compléter ultérieurement, dans un délai de 5 jours, en rentrant vos codes personnels reçus par mail.
- Une fois que vous avez complété votre dossier, n'oubliez pas de le valider en appuyant sur « Valider votre dossier ». Sans cela, il ne sera pas transmis à votre Médiateur départemental du crédit !

 **Médiateur du Crédit aux entreprises** 

Vous | Votre entreprise | Vous êtes accompagné | Vos établissements financiers | Votre situation financière | Vos difficultés | Validation | Déconnexion

**DOSSIER DE MÉDIATION**

Impression et validation de votre dossier

Madame Thomas Taxi Test

Afin de conserver un exemplaire de votre dossier, nous vous invitons à l'imprimer et à le conserver.

Important : une fois votre dossier de saisine du médiateur validé, il ne vous sera plus possible de le modifier.

Imprimer votre dossier | Valider votre dossier | Retour

Une fois votre dossier correctement validé, vous recevrez un mail de confirmation et votre Médiateur du crédit vous appellera dans les **48 heures**.